

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
de la COMMUNAUTE de COMMUNES du PAYS de MONTBOZON

Nombre de délégués titulaires : 43
Ont pris part à la délibération : 41
Date de convocation : 04/11/2010

110858

L'an deux mille dix, le 15 novembre, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par les statuts, à la salle des fêtes de Fontenois les Montbozon, sous la Présidence de Monsieur Denis Vagnet, Maire de Fontenois les Montbozon.

Etaient présents : Mmes, MM, F. Tarrapey et M. Alemps (Autoisoin), G. Parent et D. Gindro (Beaumotte-Aubertans), Y. Guérin et J.-P. Siroutot (Besnans), S. Laurent (Bouhans les Montbozon), A. Delaborde et D. Gavignet (Cenans), B. Jeannerod (Chassey les Montbozon), D. Michel et J. Guyon (Cognières), C. Blanchot et N. Pelcy (La Barre), M. Marchesini, A. Criqui et F. Weber (Dampierre sur Linotte), H. Marchal (Filain), D. Vagnet et E. Eme (Fontenois les Montbozon), J. Gros Lambert et A. Georgeon (Larians-Munans), J.-N. Guillaume et J.-P. Prétot (Loulans-Verchamp), P. Marilly et N. Troutier (Maussans), S. Gindro et J.-Y. Gamet (Montbozon), D. Bas et M. Chevillard (Ormenans), B. Eme (Roche sur Linotte et Sorans les Cordiers), J.-F. Mouillet et J. Beugnet (Thieffrans), P. Juillard et C. Beauprêtre (Thiénans), S. Mathey et N. Mouglin (Villers-Pater), J.-M. Gillot et L. Poinset (Vy les Filain).

Absents excusés et représentés : T. Duvoid (Bouhans les M.), D. Luzet (Chassey les Montbozon)

Absents excusés : A. Jourdet (Filain)

AMENAGEMENT D'UN BATIMENT A USAGE COMMERCIAL SUR LA ZONE D'ACTIVITE DE MONTBOZON
MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL ET DE LA SURFACE DE BATIMENT

Vu la compétence de la communauté de communes en matière de développement économique (arrêté préfectoral PREF/D1/I/2006 N°1725 du 6 juillet 2006) ;

Considérant la nécessité de maintenir un tissu économique vivant dans le bourg centre de la communauté de communes après la fermeture de plusieurs des commerces ;

Considérant la délibération n°53/2010 portant approbation du projet ;

Considérant les nouveaux éléments apportés par le président suite à la rencontre avec le commerçant ;

Le conseil communautaire, à la majorité des votes exprimés (39 voix POUR, 1 voix CONTRE et 1 ABSTENTION) :

- APPROUVE l'engagement d'une opération d'aménagement d'un bâtiment commercial de 400 m² sur la zone d'activité de Montbozon, avec station service, stationnements et accès en lieu de place des 250 m² de bâtiment initialement prévus ;

- APPROUVE le plan de financement prévisionnel tel que détaillé ci-dessous ;

Montant prévisionnel de l'opération : 490 000 € HT

Travaux	440 000 € HT
Maîtrise d'œuvre	40 000 € HT
Etudes, divers	10 000 € HT

Recette prévisionnelles : 298 500 €

DDR (30%)	147 000 €
FISAC (30%)	147 000 €
Conseil Général	4 500 €
Autofinancement	191 500 €

- AUTORISE le Président à solliciter les subventions correspondantes et

- S'ENGAGE à prendre en charge la part non couverte par les subventions ;

- AUTORISE l'inscription des crédits correspondants au budget primitif 2011,

- AUTORISE le président à prendre toute décision et signer tout document afférent en ce sens.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.



Le Président,
Denis VAGNET